

Conseil Municipal du 24 septembre 2015

Point D – Centre Municipal de Santé, Contrat Local de Santé, Convention pluriannuelle de financement 2015-2017 avec l’ARS

Intervention de Sabrina Sebaihi pour le groupe EELV

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames et Messieurs,

Merci Catherine pour ta présentation.

Ainsi que l’a souligné notre collègue Catherine dans sa présentation, le Centre Municipal de Santé est un élément essentiel du dispositif de mise en œuvre de la politique sociale de la ville d’Ivry. Depuis près de 100 ans, le CMS a permis à plusieurs générations d’Ivryennes et d’Ivryens de bénéficier d’un égal accès à des soins de qualité.

Ce centre a par ailleurs favorisé l’éducation sanitaire dans nos quartiers et il est en pointe dans le domaine des politiques de prévention et de santé publique, notamment sur la prise en charge des addictions.

La santé est, vous le savez, un objectif au cœur du programme politique des écologistes. Bien évidemment, nous défendons aussi le droit universel d’un égal accès aux soins pour tous. Nous sommes résolument attachés à ce principe et à sa mise en œuvre à travers la Sécurité Sociale créé par le Conseil National de la Résistance en 1945.

Malheureusement depuis quelques années, le chemin pris est tout autre. Depuis la mise en œuvre de la loi Hôpital Patient Santé Territoire, nous assistons à une remise en cause de manière planifiée de notre système de protection sociale.

Le domaine de la santé et particulièrement l’hôpital public souffrent de décisions prises avec pour seul objectif de réduire drastiquement les dépenses.

Si nous n’y prenons pas garde, mes chers collègues, nous nous dirigeons purement et simplement vers une privatisation en bonne et due forme de notre système de protection sociale.

Pourtant, les inégalités sont croissantes. Beaucoup de nos concitoyens doivent remettre à plus tard certains soins n’ayant pas les moyens financiers nécessaires pour les acquitter car considéré comme un luxe ! Je pense aux soins dentaires, ou encore aux soins ophtalmologiques.

Lors des dernières assises de la Ville, en 2011, la santé était la 1ere préoccupation des Ivryennes et des Ivryens après le logement.

Sur notre territoire le nombre de praticiens libéraux en exercice, spécialistes ou généralistes, est en diminution constante. Certes la situation d’Ivry n’est pas comparable à certaines communes rurales où il faut parfois parcourir de nombreux kilomètres pour avoir accès à des soins. Mais avec le départ en retraite de professionnels âgés et la difficulté à remplacer ces départs par l’arrivée de jeunes médecins, nous constatons déjà un engorgement des cabinets médicaux sur notre ville, ajoutant encore des difficultés dans l’accès aux soins de certains de nos concitoyen-nes, et je pense notamment aux plus agé-es.

Cette question est primordiale considérant l’accroissement prévu de la population à Ivry dans les 20 prochaines années. C’est pourquoi, il est indispensable d’engager et de réussir la réhabilitation du CMS. Cet équipement réaménagé permettra aux Ivryens et Ivryennes de bénéficier d’un élargissement de l’offre de soins existante, le tout dans un cadre de qualité, ainsi que des conditions de travail améliorées pour les personnels.

A Ivry, nous souhaitons défendre l’accès aux soins pour toutes et tous comme nous l’avons toujours fait. Le Contrat Local de Santé que nous allons signer en 2015 avec l’ARS nous permet, aujourd’hui, d’obtenir des financements supplémentaires : pour l’ensemble des actions de prévention et de promotion de la santé (y compris celles hors CLS) à hauteur de 116.000 € (soit 32.000 € de plus qu’en 2014),

Cependant, nous serons attentifs à ce que le CLS ne soit pas un moyen déguisé pour l’Etat de « mettre la main » sur notre politique de santé et de prévention. Le CLS ne doit pas être un moyen supplémentaire de nous imposer des restrictions budgétaires drastiques qui mettraient en péril les politiques de prévention que nous menons depuis de longues années.

Les différentes politiques de contractualisation, notamment dans le domaine de la politique de la ville, nous invitent à la plus grande méfiance à ce sujet.

Ces réductions budgétaires seraient d’autant plus dramatiques que nous allons, dans les années à venir, faire face à l’explosion de nouvelles maladies liées au cadre et mode de vie.

En effet, les avancées de la recherche médicale montrent que nous ne pouvons plus ignorer les impacts de notre façon de produire, de consommer, de nous loger, de travailler et de nous nourrir, sur notre santé.

La pollution et les perturbateurs endocriniens sont partout, nous les respirons, les buvons, les mangeons, les mettons en contact avec notre peau... Aujourd’hui, on estime que 83% de nos dépenses de santé sont liées aux maladies chroniques : cancer, asthme, allergies, diabètes, AVC… Nos concitoyens les plus précaires sont les principales victimes de ces nouvelles maladies chroniques.

Concernant la pollution de l’air, une récente étude a montré qu’a Paris, le risque de mourir de cette pollution est 5 fois plus élevé pour les plus pauvres par rapport au reste de la population.

Le scandale Volkswagen qui vient d’éclater nous montre l’urgence qu’il y a à se saisir de cette question. Le diesel et les particules fines sont responsables de plus de 42 000 morts par an. Notre proximité avec Paris doit nous inciter fortement à prendre des mesures drastiques afin de limiter la pollution de l’air sur notre territoire.

Dans ce contexte, continuer à parler de «trou de la sécu» est un non- sens ! Et culpabiliser nos concitoyens, qui font légitiment usage de leurs droits aux soins, est particulièrement révoltant.

Pourtant, contrairement à ce que l’on tâche de nous faire croire jour après jour, la crise à l’œuvre en matière de santé, n’est pas financière: elle est d’abord et avant tout sanitaire. En s’attaquant aux mauvaises causes, nous ne la résoudrons pas et nous continuerons à mettre en péril le système solidaire et mutualisé que bien des Pays nous envient encore.

C’est bien aux causes environnementales des maladies qu’il faut s’attaquer en priorité.

Ces dernières années, les divers gouvernements ont réduit la politique de santé à une politique de soins. Ces gouvernements ont oublié que les maladies ont des causes. Faire le lien entre santé et environnement est aussi une affaire de choix politiques économiques courageux sur le long terme, que les écologistes sont déterminés à engager.

Je vous rappelle, d’ailleurs, que cette question est une des promesses du programme « Ivry au Cœur », notamment au point 208 (je cite) : «Parce que l’amélioration de la santé publique passe également par la prévention des nouveaux risques environnementaux, nous travaillerons à la réduction des pollutions sur notre territoire en maintenant une veille continue sur la qualité de l’air et de l’eau. Nous développerons les initiatives de prévention sur ces questions dans les quartiers et dans les écoles ».

Loin d’être anodine, cette question est essentielle et appelle un changement de mentalités dans nos sociétés, soit le passage d’une politique sanitaire classique, c’est-à-dire avant tout curative, vers une politique plus ambitieuse en matière d’éco responsabilité et davantage tournée vers des dispositifs de prévention.

Le groupe EELV votera cette délibération.

Je vous remercie.